

Les notes explicatives précisent que ce bill a pour objet

a) de prévoir la dissolution de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967;

A mon sens, personne ne peut s'opposer à cela, car c'est dans l'ordre.

Le second objet de ce bill est, et je cite:

b) d'autoriser la disposition de l'actif et du passif restants de la compagnie;

On peut peut-être avoir des divergences d'opinions sur la façon de disposer de l'actif et du passif, mais le gouvernement propose une solution qui sera discutée au cours des réunions du comité parlementaire compétent.

Ce bill a enfin comme troisième objet:

c) d'arrêter l'intérêt à courir sur les billets en circulation de la Compagnie payables au gouvernement du Canada et prévenir ainsi l'accroissement d'un engagement supplémentaire relatif à ces billets, et de défalquer la somme de cent vingt-cinq millions de dollars à titre de participation du Canada au déficit de la Compagnie;

On admettra ici qu'il s'agit d'une mesure d'économie qui s'explique très bien, et l'on pourra poser des questions au ministre au cours de l'étude en comité.

Le quatrième objet de ce bill est:

d) d'autoriser le Québec à différer jusqu'en 1972 le paiement de cinq millions cinq cent mille dollars, au plus, sur les sommes dues en 1969-1970 relativement aux opérations de la Compagnie.

On sait que le gouvernement a pris cette mesure en vue de profiter de la demande de la ville de Montréal de tenter de remédier à la situation du chômage. Il s'agit donc d'une dépense plutôt fictive, car on aurait dépensé l'équivalent en prestations d'assurance-chômage et de bien-être.

L'honorable ministre nous a présenté une explication encore plus circonstanciée des raisons qui motivent toutes les dispositions de ce bill.

Après que le ministre eut fait son exposé, il m'a semblé clair et simple, et même l'opposition ne tarissait pas de louanges sur la valeur de ce projet de loi. J'avais par conséquent l'impression que le débat ne durerait que quelques heures, juste le temps qu'il faut aux membres de l'opposition de prononcer les discours d'usage pour renvoyer la mesure au comité parlementaire concerné, poser des questions, demander des explications, exprimer certaines inquiétudes et écouter les réponses du ministre et de ses spécialistes.

Je n'aurais pas osé intervenir dans le débat si tous les députés avaient convenu que cela pouvait épargner du temps. Mais comme on a passé la journée d'hier à porter toutes sortes d'accusations contre le gouvernement et à déformer les faits, je me sens obligé, aujourd'hui, de donner une réponse au moins sommaire.

Tout en jugeant ce débat superflu, j'ai écouté hier les interventions de l'opposition qui contenaient des affirmations mesquines et inquiétantes sur ces certains points.

J'espère que je me trompe, car je ne prétends pas être infaillible. Cependant, j'ai cru sentir, à un certain moment, que l'on voulait exprimer indirectement, discrètement, tout en comblant d'éloges l'honorable ministre, certains sentiments de jalousie à l'égard de la ville de Montréal et de la province de Québec relativement à l'Exposition. On a aussi profité de l'occasion pour s'attaquer au gouvernement.

Monsieur l'Orateur, je crois que cela ne convient pas, puisqu'il s'agit d'une mesure extraordinaire. Au fait, Terre des Hommes a été le plus grand monument jamais élevé au canadianisme, à la face du monde entier, grâce à la collaboration de tous, qu'il s'agisse du parti conservateur progressiste, des autres partis ou de tous les citoyens, même ceux qui ne s'occupent pas de politique.

Cette œuvre en a été une de collaboration dès le début. Pour une fois, nous avons su nous entendre sur une réalisation très importante pour le prestige du Canada. Il me semble qu'on ne devrait pas maintenant laisser au reste de l'univers l'impression que nous sommes des souris qui essaient de grignoter le socle de ce monument, mais, au contraire, que nous pouvons travailler la main dans la main et terminer en beauté cette réalisation magistrale qui avait si bien commencé.

Il y aura évidemment toujours des esprits inquiets et il faut tâcher de les rassurer.

Je voudrais d'abord nier, avec preuves à l'appui, qu'il ne s'agissait pas d'un cadeau fait à la ville de Montréal. Je crois, au contraire, et je le répète, qu'il s'agissait d'une œuvre de collaboration de tous les Canadiens à l'épanouissement du pays et que les Montréalais et les Québécois ont fait plus que leur part, ou au moins leur part, disons, pour ne pas exagérer.

On nous dit que l'Expo a coûté à chaque Canadien \$7, mais on ne sait peut-être pas qu'elle coûte aussi plus de \$7 aux Québécois. En effet, ceux-ci ont payé \$18, les Montréalais, \$75, en plus du partage du déficit que nous allons payer en tant que Canadiens, Québécois et Montréalais. La contribution de chaque Montréalais sera d'environ \$75, monsieur l'Orateur.

C'est donc dire que les Québécois, les Montréalais surtout, ont fait plus que leur part et n'ont pas nécessairement reçu un cadeau. Ils ont plutôt donné au reste du pays, dans un effort de générosité considérable, un cadeau, disons, et je ne voudrais pas trop insister sur